

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Recyclons nos arbres de Noël !



(Rimouski, le 26 décembre 2020) – La MRC de Rimouski-Neigette, la Ville de Rimouski et le Carrefour Rimouski invitent les citoyennes et citoyens à recycler leur arbre de Noël à nouveau cette année! Sachez qu’il existe plusieurs moyens pour lui offrir une deuxième vie et le valoriser.

#### Dépôt d’arbres de Noël au Carrefour Rimouski

La population de la MRC de Rimouski-Neigette est invitée à rapporter son arbre de Noël naturel au Carrefour Rimouski du **27 décembre au 10 janvier 2021**. Les arbres peuvent être déposés **sur le stationnement surélevé du Carrefour Rimouski** à proximité de l’avenue Léonidas.

#### Collecte porte-à-porte d’arbres de Noël à Rimouski

Les citoyens de la Ville de Rimouski peuvent placer leur arbre de Noël naturel en bordure de rue alors que la collecte des arbres naturels revient, **du 4 au 8 janvier**, pour une quatrième année consécutive.

#### Apport volontaire à l’écocentre

Tous les citoyens de la MRC peuvent déposer gratuitement leur arbre de Noël naturel à l’écocentre de la Ville de Rimouski. En période hivernale, l’écocentre est ouvert les vendredis, de 12 h à 16 h et les samedis, de 8 h 30 à 12 h.

#### Un arbre de Noël, c’est recycl’arbre!

Tous les arbres de Noël récupérés seront valorisés et éviteront ainsi l’enfouissement. L’hiver dernier, 21 tonnes d’arbres de Noël ont été valorisées grâce à votre participation à ces différents services.

**Merci de poser à nouveau ce geste concret pour l’environnement!**